

# PASSCOG

PARCOURS AMBULATOIRE  
POUR SÉNIORS AVEC  
TROUBLES COGNITIFS



Déployer et tester des parcours ambulatoires de diagnostic pour les seniors de plus de 50 ans, consultant leur médecin généraliste pour une plainte cognitive et pour lesquels il existe une suspicion de trouble cognitif léger, puis des parcours ambulatoires de prise en charge pour ceux effectivement atteints d'une maladie neurocognitive à un stade léger, ainsi que pour leurs aidants, afin d'améliorer leur qualité de vie et de réduire la dépendance

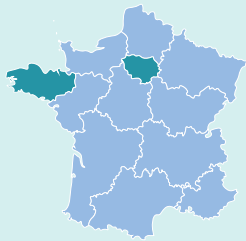


**Porteur du projet :**

Réseau Aloïs

**Partenaires :**

Association ADNA, OFPN, France Alzheimer, CMRR Paris Nord



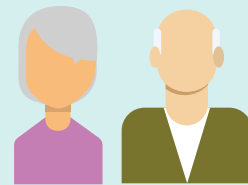
BRETAGNE (29)  
ÎLE-DE-FRANCE (75)



Durée :  
4,5 ans



Fonds pour l'innovation du  
système de santé (FISS) :  
2.909,3 K€



Patients de 50 ans et plus présentant  
une plainte cognitive et leurs aidants,  
soit 930 personnes en repérage,  
677 en suivi post-diagnostic  
et 244 aidants



Publié au  
Journal officiel  
du 05/08/2020 et  
modifié le 26/04/2023



Financement substitutif  
et complémentaire :  
à la séquence de soins,  
multi-acteurs  
aux forfaits par patient

Art.  
51

Innovation

En santé